

Lettre Patisseée

Qui sera fait donneu
 a tour Changuoit et
 Marchande de la
 Monnoye de Cownay -
 de chacun mave d'or
 fin qui ilo apporteront
 en Icelle, un denier f.^e
 d'or fin.

du 29 avril 1363.

Charles Oré est lez
 Lieutenant du Roi de France
 Duc de Normandie et Dauphin
 de Viennois, et nos Ames
 et Seigneurs les Grâces etc.

de la Monroye de Monseigneur
estatut et dilection. Souverainement que Nous
avons entendu que la Monroye de
Toussaint est sur le point de chomer
au grand dommage de Monseigneur,
savoir que ledit Mauhanda et un
Etranger qui ont accoutumé a
apporter peu or en la d^e monroye
en uns plus grand pris et monroyer
Etrangers hors le royaume, Et
aussi savoient que de long temps ,
pour cause de ce que la d^e monroye
est sur ledit d'auant et nectes de
de hont le royaume, l'on y a ce
accoutumé aucuns foy de donner
plus grand pris en mave d'or
qui d'autre monroyes du royaume
pour cause des Etrangers
savoir a vous faire que par
grande deliberation de ledit Gouverneur
du Conseil de Monseigneur et
de Nous, En confidencie aux

aux Choses des plus dites, Et pour
 acheser leur dommages et inconveniens
 qui s'en pourroient ensuivre, Nous
 avons ordonne et ordonnoons Et
 voulons et vous commandons que
 sans est et sans deley, ces lettres
 vues, Vouz fassiez d'espouventant
 a tous Changeards et Marchands
 frequentants la dite Monnoye -
 et l'ouney de checun mave -
 d'Or fin qui sera apporté en
 Icelle un denier franc d'or etin
 de Crue, outre le pris qui l'or
 en ont a present, ainsi auront
 pour mave d'or fin soixante
 un etrenes d'or, De ce faire
 a vous et a checun de vous,
 Dommeons pouvoir autorité -
 Et mandement special par
 la tenue de ces festes,
 Donné à Paris le vingtneuf
 Jours d'Avril, L'an de Grace

Mil trois cent soixante trois
De Monseigneur le Roi
francis.